DESCRIPTION

D'UNE ANSE DE VASE

EN BRONZE,

ORNÉE DE BAS-RELIEFS,

DÉCOUVERTE EN 1811 DANS LES RUINES DE NASIUM,

PAR M. GRIVAUD DE LA VINCELLE.

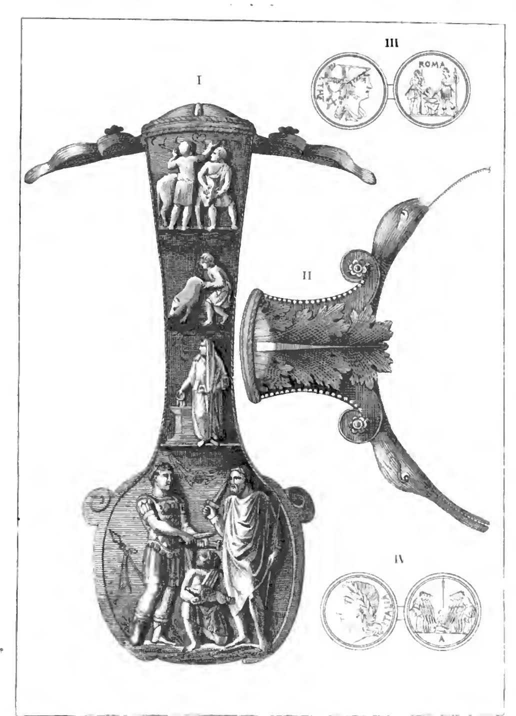
PARIS.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.

1817.

Extrait des *Annales Encyclopédiques*; année 1817.

Le Bureau est rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.



Anſe de Praeféricule

DESCRIPTION

D'une Anse de vase en bronze, ornée de bas-reliefs, découverte en 1811 dans les ruines de Nasium.

L'UN des endroits de la France qui paroît recéler encore de nombreux et de précieux restes de l'antiquité, est le village de Naix, près de Ligny, dans le département de la Meuse. On croit que c'est à quatre ou cinq cents pas de ce village qu'existoit anciennement *Nasium*, l'une des principales villes des *Leuci*, peuples voisins de la Germanie, et dont César a parlé. L'Itinéraire d'Antonin et la Table Théodosienne font mention de *Nasium*, et le placent sur la voie romaine qui conduisoit de Lyon dans la Germanie; on a conjecturé que cette ville fut détruite vers le milieu du quatrième siècle de l'Eglise, et que peu après on construisit, dans le voisinage de ses ruines, un fort qui fut pris en l'an 612, par Thierry, roi de Bourgogne, lorsqu'il marchoit contre son frère Théodebert, roi d'Austrasie; on en voit encore des restes sur une montagne, à l'est de Naix, dans un endroit qui a conservé le nom de *Châtel.*

De temps immémorial on a recueilli, dans l'ancien emplacement de *Nasium*, des monumens antiques de toute espèce, et les matériaux tirés de ces ruines ont été employés à la construction d'une partie des maisons de Naix. On porte à plusieurs milliers, on dit même à quinze on vingt mille, le nombre des médailles qui y ont été trouvées depuis vingt-cinq à trente ans. Elles étoient presque toutes latines, en or, en argent ou billon, et en bronze, des trois modules; il y en avoit de celles qu'on nomme Consulaires, en argent et en bronze fourré, et des Impériales de presque tous les règnes, depuis Jules César, jusques et compris Julien l'Apostat (1). Comme on n'a recueilli, dans ces ruines, aucune monnaie postérieure à ce dernier prince, on en a conclu que *Nasium* avoit été détruit de son temps ou peu après. En effet, cette ville étoit placée sur la voie romaine qui conduisoit dans la Germanie, et dont on a reconnu des traces dans plusieurs endroits du département de la Meuse. Ce fut par ce côté que les Barbares pénétrèrent dans les Gaules, pour les piller et les envahir. Julien marcha contre eux en 356, et

(1) M. Denys de Commercy, rédacteur du journal de la Meuse, et M. le baron Marchant, ancien maire de Metz, ont recueilli un grand nombre de ces médailles, et entre autres un magnifique Posthume en or, vu de face, qui est aujourd'hui dans le Cabinet Royal de France.

reprit Cologne, dont les Allemands s'étoient emparés l'année précédente. Il continua de lutter contre eux en 357, et gagna, près de Strasbourg, une bataille mémorable, dans laquelle, avec treize mille hommes seulement, il en défit plus de trente mille, et fit prisonnier Chnodomaire, l'un des rois ennemis; il entra dans la Germanie, qu'il ravagea, et accorda ensuite aux Allemands une trève de dix mois. En janvier 358, Julien s'empara, sur les bords de la Meuse, de deux forts, dans lesquels s'étoient retirés quelques Francs; il attaqua d'autres Barbares qui s'étoient établis dans la Toxandrie, pays où, depuis, furent bâties les villes d'Anvers, de Bois-le-Duc et de Bréda, et les défit entièrement; il enrôla une partie de ceux qui échappèrent, et donna aux autres des terres à cultiver; il fit aussi rétablir une partie des villes ruinées pendant cette lutte, qui ne se termina qu'en 359, lorsqu'il eut repassé le Rhin, et fait une paix générale avec les Germains. Il est probable que *Nasium* fut détruit à cette époque, et qu'il ne fut point rétabli.

Chaque jour on fait, dans l'ancien emplacement de cette ville, quelque nouvelle découverte intéressante; il y a environ quarante ans qu'on y trouva le bras d'un enfant en or massif, qui fut vendu pour du cuivre, à un chaudronnier. En septembre 1812, un pâtre fut plus heureux:

il ramassa, parmi des pierres, dans le voisinage du Châtel, un lingot d'or coulé en culot, pesant une once sept gros, qu'il vendit cent quatre-vingt francs. Dans différens temps on a découvert au sud de Gondrecourt, près de Commercy, et dans le voisinage de Naix, un assez grand nombre de tombeaux en pierre tendre du pays; ils renfermoient, avec des débris d'ossemens humains, des lampes, des ustensiles de terre et de métal, des lacrymatoires, et d'autres vases de verre, et des médailles. On a aussi tiré, des fouilles de *Nasium*, des inscriptions et des fragmens de sculpture.

Mais la découverte la plus importante et la plus riche fut faite en février 1809, par les enfans du sieur Maulan, pauvre laboureur, de Naix. En débarrassant un terrain situé au sud de cette commune, des débris de construction qui empêchoient de le cultiver, ils trouvèrent, à vingt pouces de profondeur seulement, les restes presque détruits d'un coffre de bois, ayant environ dix-huit pouces de proportion; l'intérieur avoit été garni de lames de cuivre encore apparentes; il renfermoit neuf colliers en or, ornés de camées, de pierres précieuses, et de médailles; cinq bagues en or et six en argent; un petit lingot d'argent, pesant quatre onces; plus de huit onces d'or fin, battu et passé à la filière; et, enfin, près de quinze cents médailles

d'argent ou de billon, dont la plus ancienne datoit du règne de Trajan (1). Les plus précieux de ces bijoux furent achetés par les conservateurs du Cabinet Royal de Paris, et y sont exposés à la curiosité des amateurs; le reste fut dispersé et vendu par le sieur Maulan, qui retira quatre à cinq mille francs de ce petit trésor. Encouragé par ce gain, aussi considérable qu'inattendu, il continua de fouiller son champ avec intelligence, et trouva d'abord un bas-relief en pierre, représentant Esculape; il recueillit ensuite plusieurs outils et instrumens qui firent présumer qu'il y avoit eu, dans cet endroit, une boutique d'orfévre-bijoutier : cette conjecture étoit appuyée par l'imperfection d'une partie des bijoux qui y étoient enfouis, et par les fils d'or battu qui les accompagnoient, et qui étoient évidemment destinés à des ouvrages du même genre. On a aussi remarqué que les médailles qui faisoient partie de cette découverte paroissoient n'avoir jamais circulé, et étoient fourrées pour le plus grand nombre; cela feroit présumer encore que l'orfévre de *Nasium* savoit faire valoir plus d'un genre d'industrie, et qu'il s'occupoit vraisemblablement de contrefaire et d'altérer les monnaies.

(1) Voyez le *Narrateur de la Meuse*, N°. 364. (3 mars 1809.)

Nous avons pensé qu'on trouveroit ici, avec intérêt, cette courte revue des antiquités recueillies à *Nasium*, et dont les détails sont dispersés dans le Journal de la Meuse; nous allons actuellement passer à la description de la belle Anse de vase que nous avons fait graver, de grandeur naturelle, dans la planche ci-jointe.

Ce monument fut découvert, en 1811, par M. Thierry le jeune, de Naix, dans le même endroit où, quelque temps auparavant, il avoit trouvé des médailles en or de Néron, de Galba, de Tite, de Trajan, d'Antonin, et de Marc-Aurèle; il appartient aujourd'hui à M. Denys, qui a eu la complaisance de nous le faire passer pour le publier; il en avoit lui-même fait une courte description dans le N° 536 (10 mai, 1811) du Narrateur de la Meuse, dans lequel il consigne, avec le plus grand soin, tout ce qui a rapport aux antiquités de son pays; il en a de nouveau fait mention dans le N° 971 (2 mars, 1817). Nous allons commencer par examiner le monument dans toutes ses parties; nous hasarderons ensuite une explication des sujets qui y sont représentés, et sur lesquels nous ne partageons pas l'opinion du savant rédacteur que nous venons de citer.

Cette Anse a fait partie d'un præféricule, espèce de vase qui contenoit les liqueurs destinées aux lustrations et aux libations dans les sacrifices;

elle est d'une belle conservation ; et pèse plus d'une livre et demie ; elle a près de sept pouces de longueur, le bronze en est très-fin, et revêtu d'une patine égale et brillante ; des incrustations en argent ornoient ses bords dans toute sa longueur, et rehaussoient les sujets qui y sont sculptés avec beaucoup de soin, et dans un excellent style. Ces sujets sont placés dans quatre compartimens inégaux, dont les trois premiers sont d'un relief peu saillant ; ils sont même usés par le frottement de la main, ce qui annonce que le vase auquel cette Anse appartenoit a servi long-temps pour l'usage auquel il étoit destiné. Le dernier compartiment, qui forme un médaillon d'environ deux pouces et demi de diamètre, et par lequel nous commençons notre description, est occupé par trois figures en trois quarts de bosse, et dont la planche offre les proportions exactes, ainsi que de tout le reste de l'Anse.

Le premier de ces personnages est un Empereur Romain, debout, et en habit militaire. Sa tête est couronnée de laurier ; sa chevelure courte est relevée sur le front ; ses yeux sont en argent ; il est sans barbe, et sa figure porte l'empreinte de la noblesse et de la bonté ; sa cuirasse est richement ornée ; on voit, sur son épaule gauche, l'indication d'une chlamyde ; sa chaussure est le *campagus*, espèce de bottines, avec un mascaron et des ornemens dentelés ; il appuie, de

la main droite, une épée courte et pointue, sur le fourreau qu'il tient de la main gauche; derrière lui est une lance ornée d'une bandelette.

Le second personnage est debout, vis-à-vis le premier; il a des cheveux lisses et négligés, une barbe épaisse et une physionomie austère; son vêtement consiste en un manteau qui enveloppe le corps, tombe jusqu'aux genoux, et recouvre une tunique dont les manches viennent jusqu'aux poignets; on reconnoît, dans sa chaussure, les anaxyrides terminées par un soulier qui renferme tout le pied. Il tient aussi de la droite une courte épée, et de la gauche une longue javeline.

Entre ces deux figures on en voit une troisième, agenouillée, et tenant dans ses bras un jeune porc. C'est peut-être un esclave ou un victimaire, dont la barbe naissante annonce l'adolescence; il a la tête tournée du côté de l'empereur, qu'il semble écouter avec une attention mêlée de respect; la courte tunique dont il est vêtu, et qui laisse le côté droit du corps et les bras nus, est couverte d'une lame d'argent. La lance, les touffes d'herbe et les ornemens gravés en creux, sur le fond, pourroient indiquer que l'action se passe dans la campagne, et dans le voisinage d'un camp.

On voit, au-dessus du médaillon, un sacrificateur voilé, debout devant un autel; il répand,

de la droite, avec une patère, l'encens sur le feu sacré, et tient, de la gauche, l'*acerra*, ou coffre destiné aux parfums.

Dans le compartiment qui vient ensuite, un jeune victimaire, dont la tunique est couverte d'une lame d'argent, et qui rappelle la figure agenouillée du médaillon, fait marcher de force un porc qu'il pousse devant lui en le tenant par les pattes de derrière.

Enfin, dans la partie supérieure, deux autres victimaires consomment le sacrifice : l'un tient, par les cornes, le taureau qui doit être immolé ; l'autre lève le *seva*, ou couteau sacré, et paroît invoquer les dieux avant de frapper la victime.

La courbure de l'Anse, qui s'appliquoit à l'orifice du præféricule, est développée dans la planche sous le n° II. On voit qu'elle forme un demi-cercle composé de deux têtes de cigogne, et d'environ quatre pouces et demi de diamètre : les yeux des cigognes sont d'argent ; le bec de l'une a été détruit, mais c'est une mutilation légère, et la seule qu'ait éprouvée ce monument curieux. Au milieu du cercle est un chapiteau qui couvre la courbure ; la feuille d'acanthe en est peu fournie, mais d'un bon style ; elle est partagée par une lame d'argent ; les bords des volutes et du chapiteau sont ornés d'incrustations du même métal, et qui paroissent avoir existé dans toute la longueur de l'Anse.

M. Denys, après avoir fait une description très-exacte de ce monument, a avancé quelques conjectures sur les sujets qui y sont représentés; il a dit que l'on voyoit dans le médaillon un général romain posant le couteau des sacrifices sur une espèce de bandelette, et un grand prêtre, ou sacrificateur, levant le fer pour immoler un cochon de lait, porté par un victimaire agenouillé; il a cru ensuite reconnoître dans le général romain, Antonin-le-Pieux ou Marc-Aurèle; il a pris aussi pour un augure tenant le *lituus*, le victimaire du premier compartiment, qui tient, au contraire, le *secespita* pour en frapper le taureau contenu par son compagnon.

Notre description diffère de la sienne, et annonce déjà suffisamment que nous ne partageons pas son sentiment.

La conquête de la Gaule fut, pour les Romains, un événement d'autant plus important, qu'elle leur coûta beaucoup de peines, et fut achetée par des guerres longues et sanglantes, ce fut cette conquête difficile qui couronna tous leurs exploits, et mit le comble à leur gloire; elle fut l'ouvrage de Jules-César, et lui fraya la route au trône du Monde. Nous pensons que notre Anse de vase a rapport à ce grand événement, et qu'elle date du règne d'Auguste; en l'an de Rome 737, il vint dans les Gaules, où des fermens de discorde et de sédition s'étoient manifestés; il y resta deux

ans, et les pacifia entièrement. Les Gaulois lui témoignèrent leur reconnoissance en élevant en son honneur des temples et d'autres édifices publics; l'autel de Lyon, dédié à Rome et à Auguste, par soixante peuples de la Gaule, fut un des plus célèbres; il est vraisemblable que cette alliance des Romains et des Gaulois fut retracée à cette époque sur un grand nombre de monumens; on dut même en conserver le souvenir sur les vases et les ustensiles qui servoient aux cérémonies religieuses. Notre Anse de vase vient à l'appui de cette opinion; elle seroit sans doute tout-à-fait confirmée, si l'on retrouvoit le præféricule dont cette Anse faisoit partie, et qui devoit être lui-même orné de sujets plus étendus et plus détaillés. Quoi qu'il en soit, nous hasarderons quelques conjectures sur ceux que nous connoissons.

Nous ne nous attacherons pas à déterminer quel est le prince représenté sur notre monument, et dans lequel nous serions cependant disposés à reconnoître le conquérant de la Gaule; nous remarquerons seulement que c'est, bien certainement, l'un des Empereurs qui ont précédé Hadrien, car ce fut le premier qui adopta l'usage de laisser croître sa barbe, et celui-ci ne la porte pas; ce prince paroît prononcer ici la formule du serment pour l'observation d'un traité, et jure, par son épée, étendue et posée sur le four-

reau ; le chef Gaulois qui est vis-à-vis lève la sienne en signe d'adhésion, et le jeune homme agenouillé tient dans ses bras un jeune porc qui est l'otage du serment. L'inégalité du terrain, les armes et les ornemens annoncent, comme nous l'avons déjà dit, que l'action se passe hors d'une ville, et sans doute dans le voisinage d'un camp.

Les sujets qui accompagnent celui-ci en paroissent la suite, et ont rapport aux sacrifices qui étoient offerts aux dieux, lorsque deux nations contractoient une alliance ou faisoient un traité de paix.

On avoit coutume, dans ces circonstances, d'immoler un cochon ou une truie. Selon d'anciens auteurs, l'image du cochon tenoit le cinquième rang parmi les enseignes militaires, parce qu'à la fin d'une guerre, le sacrifice de cet animal étoit le garant de la paix jurée. Virgile confirme cet usage, en disant que les traités de paix étoient cimentés par cette victime spéciale (1). On trouve, dans Tite-Live, la formule du traité que fit Tullus Hostilius avec les Albains, avant le combat des Horaces et des Curiaces. Selon cet historien, le Féciale, M. Valérius, après en avoir lu les conditions, dit : « O Jupiter, Am» bassadeur du peuple d'Albe, et vous-mêmes,

(1) .... *Et cæsâ jungebant fœdera porcâ.* (*Lib. VIII.*)

» Albains, écoutez ; les choses qui viennent d'être » lues sont claires et sans fraude, vous avez pu » les comprendre ; le peuple Romain n'y con- » treviendra pas le premier ; mais, s'il violoit son » serment, ou par mauvaise foi, ou par le con- » seil de ses magistrats, ô Jupiter ! frappe-le » sans ménagement, comme je vais frapper ce » porc, et avec d'autant plus de force que ta » puissance est bien supérieure à celle des » hommes. » Après ce discours, il frappa, à l'endroit même où il se trouvoit, le porc avec un caillou (1).

Pausanias, dans son Voyage de l'Elide, nous apprend que, de son temps, on voyoit à Olympie, une statue de *Jupiter Horkios* ou *Hercaeos*, c'est-à-dire qui *préside aux sermens*. Ce Dieu avoit un air menaçant, et tenoit un foudre de chaque main ; c'étoit devant cette statue que les athlètes, leurs parens et leurs maîtres d'exercice,

(1) *Tit. Liv.*, *lib.* I. § 14. *Id ubi dixit porcum saxo silice percussit.* (Fecialis.)

Les *Féciales* formoient un collége de vingt prêtres présidé par un chef nommé *Pater Patratus*, et dont on attribue la fondation à Numa. Leurs fonctions consistoient principalement à aller demander réparation des outrages faits au peuple Romain, à porter les déclarations de guerre, à veiller à ce que les Romains n'en fissent que de légitimes ; enfin à assister aux traités de paix, et à en faire exécuter strictement toutes les conditions.

juroient sur les membres palpitans et épars d'un porc immolé à cet effet, de ne commettre aucune fraude dans la poursuite des jeux Olympiques. Selon le même auteur, c'étoit une coutume très-ancienne de ne point manger la chair d'une victime sur laquelle on avoit prononcé un serment. Il cite, en témoignage, Homère, qui dit que le héraut *Talthybius* précipita dans la mer un porc sur lequel Agamemnon avoit juré qu'il n'avoit pris aucune familiarité avec Briséïs (1). Il paroîtroit donc que l'usage très-ancien de considérer le porc comme l'otage des sermens et des traités, passa de la Grèce dans l'Italie, et qu'il fut constamment pratiqué par les Romains.

On connoît des deniers, ou médailles consulaires, qui confirment ce que nous venons de dire, et dont les types ont un tel rapport avec le principal sujet représenté sur le monument que nous publions, que nous en avons fait graver deux sous les numéros III et IV de la planche ci-jointe (2).

On voit, sur la médaille numéro III, la tête de Rome personnifiée, et les lettres TI. VET. Au revers, sont deux personnages debout, en habit militaire, et la tête nue; d'une main ils s'appuient sur leur lance, et de l'autre ils posent leur épée

(1) *Antiquité expliq. Supplément*, t. I. pag. 54.
(2) *Familiæ Romanæ, Fulv. Ursini.* Pag. 274 et 289.

sur le cochon que tient dans ses bras une figure agenouillée : on lit, dans l'exergue, ROMA. Fulvio Orsino a attribué cette médaille à un personnage de la famille *Veturia*, qui étoit Patricienne, et l'une des plus anciennes de Rome ; quelques antiquaires ont cru reconnoître, dans le type du revers, une commémoration du traité de paix entre Romulus et Tatius, d'autres l'ont rapporté à celui de Tullus Hostilius avec les Albains, et dont nous avons parlé.

On voit, sur le denier numéro IV, une tête imberbe, couronnée de lauriers, et le mot ITALIA. Au revers, sont huit personnages debout, quatre de chaque côté, et qui posent leur épée sur le porc, contenu par un Féciale agenouillé, qui reçoit leur serment. Orsino a classé cette monnaie parmi les incertaines; mais il a pensé que le type du revers avoit rapport à la confédération des peuples de l'Italie, dont *Appianus, Velleius-Paterculus*, et d'autres auteurs ont parlé, et qui donna lieu à la guerre appelée *Bellum Italicum*, *Sociale* ou *Marsicum*. Les mêmes historiens ont conservé les noms des chefs de cette entreprise, dont une partie, sans doute, est représentée sur la médaille que nous citons (1).

Le rapprochement du type de ces deux monnaies, avec le sujet du médaillon de notre Anse

(1) *Appian*. L. I. *Velleius Paterc*. L. II.

de vase, nous paroît suffire pour l'expliquer, et pour y faire reconnoître le même acte religieux. Un Empereur Romain, et vraisemblablement un chef Gaulois, contractent une alliance ou font un traité de paix ; le Féciale, agenouillé, tient dans ses bras la victime sur laquelle le serment doit être prononcé. Rien ne s'opposeroit à voir, dans cette sculpture, comme nous l'avons déjà dit, une commémoration de l'alliance de Jules-César avec les Gaulois, et de fixer la date de ce monument au règne d'Auguste, qui acheva la pacification des Gaules; ce prince dut, par reconnoissance pour son père adoptif, consacrer, par des monumens multipliés, le souvenir d'une conquête qui avoit mis le sceau à la grandeur et à la gloire des Romains.

Les sujets qui remplissent les trois autres compartimens de notre Anse, sont une suite de la première action représentée dans le médaillon. Immédiatement au-dessus, un grand-prêtre, debout, devant un autel embrasé, voilé, et en habits pontificaux, commence le sacrifice d'actions de grâces par une libation, ou par l'effusion de l'encens sur le feu sacré. On voit ensuite le Féciale qui entraîne le porc sur lequel on a prononcé le serment, parce que cette victime, chargée des imprécations qui doivent retomber sur celui des contractans qui le violeroit le premier, doit être immolée loin du temple, ou pré-

cipitée dans la mer; sa chair, maudite, n'est plus digne d'être servie dans le festin du sacrifice. Enfin, dans la partie supérieure, on voit la victime d'oblation, dont le sang pur doit couler, et dont la chair sera l'offrande agréable aux dieux; c'est un taureau que les victimaires se disposent à frapper, et cette cérémonie doit consommer le sacrifice.

Tout est en rapport, dans ce joli monument, jusqu'aux derniers accessoires; les têtes de cigogne qui forment le demi-cercle appliqué sur l'orifice du préfæricule, sont le symbole de la piété qui accompagnoit tous les actes religieux chez les anciens. Les Hébreux, les Grecs et les Romains, considéroient la cigogne comme l'emblème de la piété; c'est, dans ce sens, qu'on la voit sur plusieurs médailles, entr'autres, sur celles de bronze où Livie est représentée sous la figure de cette vertu personnifiée. Pétrone a appelé cet oiseau *pietatis cultrix*, c'est-à-dire, qui rend un culte spécial à la piété.

On conviendra qu'il est impossible d'exprimer un sujet historique, qui embrasse autant de détails, avec plus de précision et de justesse, dans un espace aussi peu étendu; mais les anciens ne faisoient rien sans intention, et ils savoient le plus souvent parler au cœur et à l'esprit, en même temps qu'aux yeux.

Puisse la courte explication que nous venons

de hasarder, satisfaire les savans, et assurer au monument qui a été l'objet de ces recherches, une place parmi les plus curieux de ceux que le temps a épargnés dans les Gaules ! Nous joindrons nos vœux à ceux de M. Denys, qui en est aujourd'hui le possesseur, pour que M. Thierry, qui a fait la découverte de cette belle Anse, ne néglige aucun moyen de retrouver le vase auquel elle appartenoit, et qui en augmenteroit considérablement l'intérêt et le prix.